



Aujourd'hui
Et Demain,
Nos Droits!

Paris, le 5 janvier 2018

Madame V. Leboulanger Directrice des Relations Sociales Orange
Copie Monsieur J. Barré Directeur des Ressources Humaines Orange

Bonjour,

Le gouvernement a décidé de rétablir une « journée de carence » pour les fonctionnaires en arrêt maladie.

Au lendemain d'un accord très attendu pour une complémentaire santé fonctionnaires signé par toutes les organisations syndicales, notre fédération est convaincue que l'égalité des droits entre salarié-es de droit privé et fonctionnaires dans l'entreprise ne saurait être remise en cause en 2018,

Cette égalité de droits nous avaient conduit à revendiquer et obtenir la prise en charge par l'entreprise de la journée de carence maladie de 2012 à 2014.

Pour répondre aux inquiétudes des personnels concernés, Sud souhaite que l'entreprise réponde à nouveau favorablement à nos attentes et communique rapidement sur l'absence de journée de carence pour les fonctionnaires comme pour les salarié-es de droit privé.

Après le dispositif annoncé par la direction pour compenser l'augmentation de la CSG pour les fonctionnaires, l'un de nos vœux de cette année 2018, sera de lire au plus vite une réponse favorable à notre demande.

Cordialement

Pour Sud

christian pigeon

25-27 rue des Envierges 75020 Paris

www.sudptt.org

sudptt@sudptt.fr 01 44 62 12 00

Fédération des activités postales et de télécommunications